

claisse & associés
société d'avocats

PENSER POUR AGIR, AGIR EN PENSANT



Claisse & associés est un Cabinet d'avocats dédié aux droits de l'entreprise et des personnes publiques.

SPECIALISATION

Fort de sa vingtaine d'avocats spécialisés, Claisse & associés intervient en droit public, droit pénal, droit du travail, droit des associations, droit social, droit commercial et des sociétés.

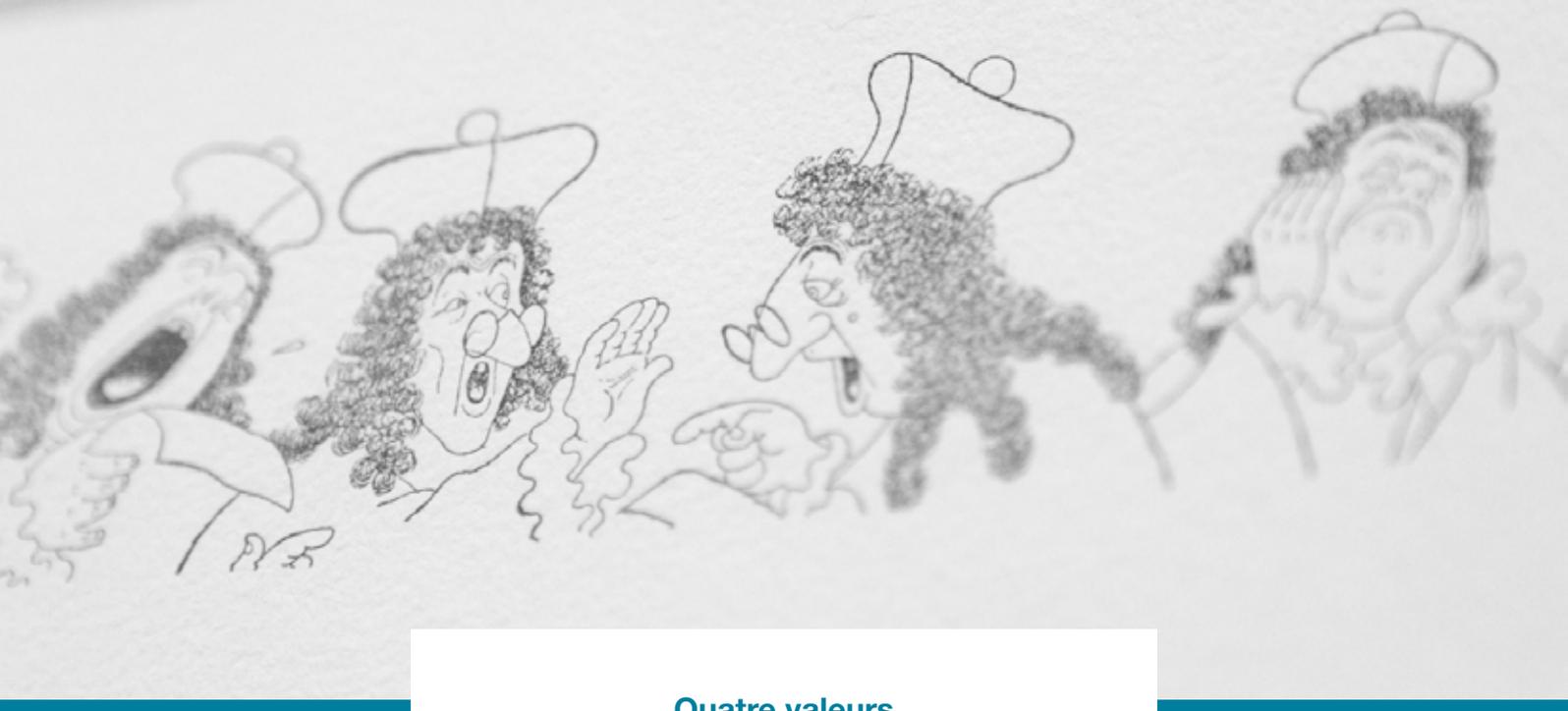
TRANSVERSALITE

A la croisée des droits, Claisse & associés développe une approche transversale des problématiques qui garantit à ses clients des solutions claires et opérationnelles.

STRATEGIE

Claisse & associés ambitionne d'être un véritable stratège en sécurité juridique et judiciaire.

IDENTITÉ



**Quatre valeurs
constituent l'ADN de la société d'avocats
Claisse & associés.**

RESPONSABILITE

Sens des responsabilités
et responsabilisation de tous les intervenants
pour une qualité irréprochable.



COLLEGIALITE

Travail en équipe
pour renforcer le respect des engagements
et stimuler l'intelligence collective.



TECHNICITE

Technicité sur le fond et la forme
pour répondre aux exigences les plus élevées.



INVENTIVITE

Inventivité dans l'approche des dossiers et dans la méthode de travail
pour marquer la différence.

VALEURS



Après avoir travaillé pendant 5 ans avec un avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation, Yves CLAISSE a créé son Cabinet.

Au fil du temps, Claisse & associés est devenu une société dédiée aux droits de l'entreprise et des collectivités publiques, "synonyme de qualité et de sérieux", selon la revue *Décideurs juridiques* (Guide annuel Acteurs publics et entreprises 2013).

Création du Cabinet
au 22 bis,
rue Jouffroy d'Abbans
Paris - 17ème

2000

Ouverture
d'un bureau
secondaire
à Versailles

2003

1 million
d'euros (HT)
de chiffre d'affaires
généré

2006

Claisse & associés
regroupe
plus de
10 collaborateurs

2008

Association de
Guillaume Noël et
Jean-Alexandre Cano

2009

HISTOIRE

2010

Dépassement
de la barre
de 2 millions
d'euros (HT)
de chiffre d'affaires

2012

Déménagement
du Cabinet au
169, bd Haussmann
Paris - 8ème

2013

Implantation
à Lyon

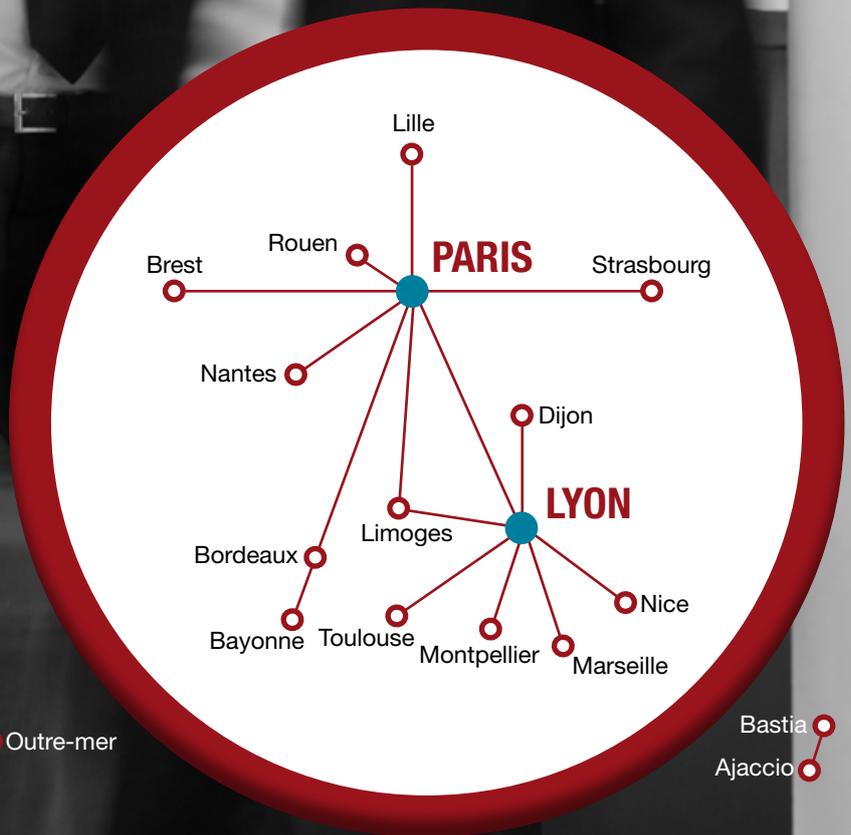
2014

Intégration
de 3 nouveaux associés :
Olivier Magnaval, Jehan Bejot
et Ludovic Landivaux

Classe & associés
Caisse

Association d'avocats

Implanté en plein cœur des quartiers d'affaires parisiens et lyonnais, Claisse & associés se positionne comme un partenaire de proximité en métropole et en outre-mer.



PRÉSENCE

METIERS

- Contentieux
- Gestion des risques et des responsabilités
- Ingénierie contractuelle
- Ingénierie institutionnelle
- Restructuring
- Audit et validation
- Ingénierie réglementaire et législative
- Médiation
- Formation

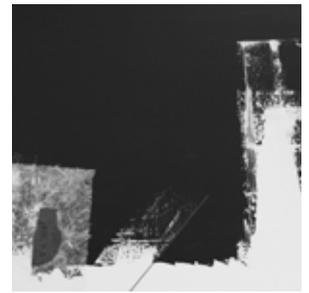
- Bâtiment et travaux publics
- Aménagement, urbanisme et construction
- Logement, habitat, promotion et gestion immobilière
- Transports
- Commerce, distribution, restauration
- Sécurité publique, privée et civile
- Santé, action sanitaire et sociale
- Handicap et dépendance
- Services aux entreprises et aux personnes
- Culture, communication
- Sport, loisirs, casinos
- Energie, chauffage urbain
- Environnement et développement durable
- Eau, assainissement, déchets
- Technologies de l'information et de la communication
- Assurance

SECTEURS



- Un noyau dur qui assure la stabilité et la réussite de l'entreprise.
- Une équipe complémentaire et homogène riche de ses expériences.
- Des professionnels réunis pour partager le goût de l'excellence avec les clients.

Yves CLAISSE



Né le 6 décembre 1966
24 ans d'expérience professionnelle
Avocat associé, fondateur

Lauréat de l'IEP de Paris, Yves est également titulaire d'un DEA de droit communautaire des affaires et d'un DEA de droit public interne de l'Université Paris II Panthéon-Assas.

Ancien premier secrétaire de la Conférence du stage des avocats au Conseil d'Etat et à la Cour de Cassation (1992-1993), il est titulaire de la mention de spécialisation en droit public. Depuis plus de 20 ans, Yves enseigne les libertés individuelles et le droit pénal à l'IEJ Paris II. Il a publié plusieurs ouvrages et est l'auteur de nombreux articles dans les revues juridiques et la presse nationale.

Il est par ailleurs diplômé de la 23ème session nationale de l'INHESJ et Lieutenant-colonel dans la réserve (RC) de la gendarmerie nationale.

Yves est membre du Directoire d'un organisme concevant, créant et gérant des établissements médico-sociaux dans les secteurs du handicap et de la dépendance (38 établissements, 2100 salariés).

Il est membre permanent du comité d'éthique d'ADEF RESIDENCES présidé par le Professeur Grimfeld, ancien Président du Comité consultatif national d'éthique. Il est également Vice-Président du comité d'éthique de l'Université Paris VIII.

yc@claisse-associes.com

ASSOCIÉ

Guillaume NOEL

Né 4 août 1973
13 ans d'expérience professionnelle
Avocat associé

Associé en 2009, il a développé le pôle Urbanisme, Aménagement, Immobilier, Environnement du Cabinet.

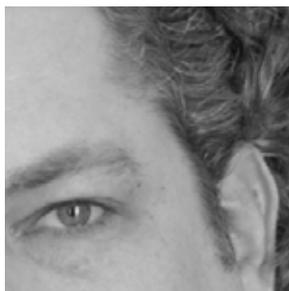
Diplômé d'un DEA en droit public interne (Paris II) et d'un DESS en droit immobilier public (UVSQ), Guillaume a d'abord rejoint le Cabinet en 2001, puis a intégré en 2004 le pôle droit immobilier du Cabinet Reinhart Marville Torre, pour poursuivre sa carrière dans le département "opérations et financements immobiliers" du Cabinet Gide Loyrette Nouel jusqu'en 2007.

Fort de ces expériences, il est revenu au Cabinet Claisse & associés, en tant que collaborateur d'abord, pour y être associé ensuite.

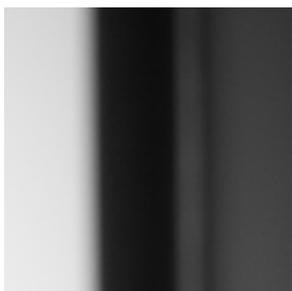
Sa pratique professionnelle est centrée sur l'urbanisme et l'aménagement, dans toutes ses dimensions. Il publie également une lettre d'actualité juridique dédiée au droit de l'aménagement.

Guillaume est référencé comme bénéficiant d'une "forte notoriété" par le magazine *Décideurs - Stratégie - Finance - Droit* en "urbanisme, aménagement, domanialité" depuis 2007.

gn@claisse-associés.com



ASSOCIÉ



Jean-Alexandre CANO

Né le 31 mai 1978
10 ans d'expérience professionnelle
Avocat associé

Diplômé du DEA de droit public interne de l'Université de Paris II, Jean-Alexandre Cano est avocat depuis 2005 et titulaire de la mention de spécialisation en droit public depuis 2011. Son expertise dans tous les domaines du droit public et son habileté à manier la procédure lui ont permis de maîtriser des contentieux complexes en matière de communications électroniques, d'élections, de droit de la fonction publique et de responsabilités publiques.

Devenu associé au sein du Cabinet Claisse & associés en 2009, il a pris en charge aux côtés d'Yves CLAISSE la responsabilité de contentieux majeurs pour les assureurs (inondations d'Arles, tempête Xynthia, inondations de la Vallée du Rhône) et de contentieux sensibles pour l'Etat (droit des étrangers, polices administratives, libertés publiques).

Expert en droit des étrangers, il assure des formations pour le compte de la direction centrale de la police aux frontières et l'école nationale supérieure de la Police.

jc@claisse-associes.com

ASSOCIÉ

Olivier MAGNAVAL

Né le 22 juillet 1966
22 ans d'expérience professionnelle
Avocat associé

Avocat au barreau de Paris, Olivier a rejoint Claisse & associés en 2012.

Ses domaines d'intervention couvrent principalement le droit administratif général, les collectivités territoriales, la fonction publique et les outre-mer. Il collabore régulièrement avec plusieurs revues juridiques sur les thématiques qu'il suit plus particulièrement (les polices administratives, le droit institutionnel des collectivités).

Olivier est ancien élève de l'ENA, diplômé de l'IEP de Paris et de l'Université de Paris I.

Son parcours dans la haute-fonction publique (deux postes en cabinet ministériel et cinq postes dans le corps préfectoral) et sa connaissance intime des rouages de l'Etat lui permettent également d'apporter aux clients de Claisse & associés une expertise institutionnelle de haut-niveau sur les affaires législatives et réglementaires.

om@claisse-associes.com

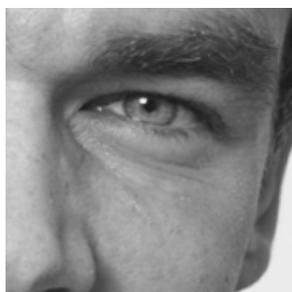


ASSOCIÉ



Jehan BEJOT

Né le 4 décembre 1972
17 ans d'expérience professionnelle
Avocat associé



Diplômé d'un DEA de droit public interne de l'Université de Paris II Panthéon-Assas et d'une maîtrise de droit public de l'Université de Versailles Saint Quentin en Yvelines, Jehan est également titulaire du certificat de spécialisation en droit public.

Depuis plus de 17 ans de pratique professionnelle, dont huit années en qualité d'associé au sein de l'équipe de droit public du Cabinet UGGC Avocats, Jehan intervient aux côtés de clients privés et publics dans tous les domaines du droit public économique.

Au cours de ses huit premières années d'association, son équipe s'est régulièrement distinguée auprès de plusieurs éditions (Legal 500, Décideurs, Chambers) pour son expertise en droit public, en contentieux administratif, en droit public des affaires et notamment en contrats publics.

Auteur de nombreux articles dans les revues juridiques spécialisées, Jehan a, pendant plusieurs années, dirigé l'enseignement du droit public économique du MJCE au sein de l'École Supérieure de Commerce de Rouen. Jehan a, par ailleurs, animé de nombreuses formations et conférences (notamment à l'étranger) en droit public et est intervenu régulièrement en droit de la responsabilité administrative (module "l'avocat et le procès administratif - recours en responsabilité") à l'École de Formation du Barreau de Paris (EFB).

jbe@claisse-associes.com

ASSOCIÉ

Ludovic LANDIVAUX

Né le 20 janvier 1973
15 ans d'expérience professionnelle
Avocat associé

Lauréat de l'IEP de Paris, section économique et financière, Ludovic est également titulaire d'une maîtrise en droit (Université de Versailles - Saint Quentin en Yvelines).

Ludovic a récemment réussi l'examen d'admission à l'inscription au barreau de Tel Aviv (Israël) en qualité d'avocat étranger.

Après une formation initiale dans le Cabinet UGGC, Ludovic a travaillé pendant près de 14 ans dans le Cabinet Pardo & associés, dont il a été l'associé gérant à partir de 2005.

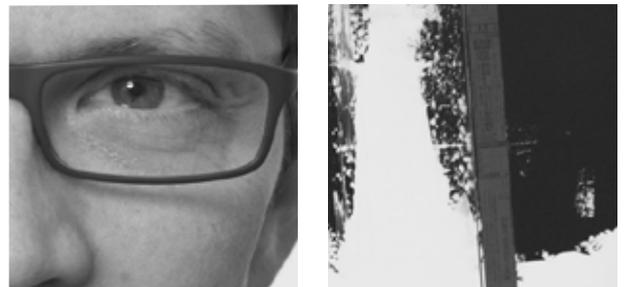
Depuis 10 ans, Ludovic enseigne les procédures collectives et le contentieux commercial à l'École de Formation du Barreau de Paris (EFB).

Ludovic a traité au cours de sa carrière de nombreux dossiers d'envergure, développant ainsi une expertise juridique et stratégique qu'il met chaque jour au service de l'entreprise dans les moments-clés de son existence (création, développement, contrats, contentieux, difficultés juridiques et financières, cession).

Il travaille entouré d'une équipe d'avocats, mise au service des institutions, des sociétés ou des particuliers qui exigent, au-delà de l'expertise technique, une proximité et une disponibilité de chaque instant, ainsi qu'un accompagnement de long terme.

Il est par ailleurs administrateur d'un organisme de gestion de l'école libre.

ll@claisse-associes.com



ASSOCIÉ

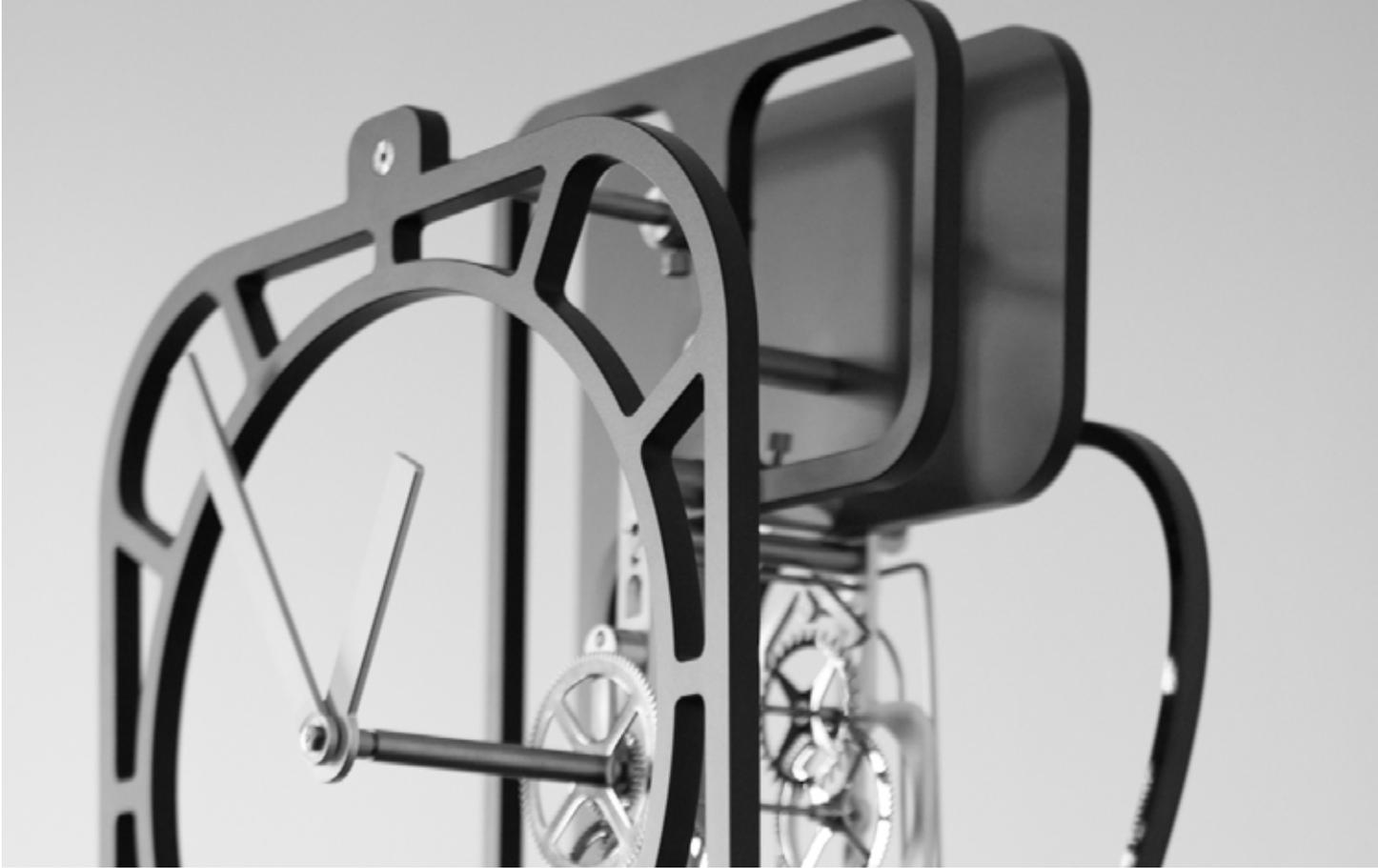
SATISFACTION DU BESOIN

Les relations de grande proximité développées avec les services juridiques ou les directions métiers de nos clients, comme la très bonne connaissance que nous avons du contexte institutionnel, politique, économique ou budgétaire dans lequel ils évoluent, favorisent une approche pragmatique. Nous avons ainsi le souci, tout en garantissant la parfaite sécurité juridique de nos conseils, de remettre des notes synthétiques et opérationnelles. Intervenant régulièrement au contentieux au soutien d'activités de service public, nous en avons épousé les valeurs : disponibilité, réactivité et continuité de service sont au cœur de notre pratique professionnelle.

CULTURE DU RESULTAT

Pour satisfaire les clients et leur garantir un service d'excellence, les associés incarnent et font vivre au travers de leurs collaborateurs une culture forte du résultat. Elle se traduit par l'exigence permanente de technicité juridique et de connaissance de dossiers. Cette exigence s'étend à l'environnement du client et à sa problématique générale.





POLES METIER

Capable de répondre à des problématiques pluridisciplinaires, Claisse & associés pratique le travail collaboratif. Toutes les propositions de service décrivent avec précision l'équipe d'intervention et sa valeur ajoutée. La société privilégie également l'organisation en circuit court avec une supervision par un associé expert. Les rétroplannings permettent de donner plus de visibilité aux clients.

INTERVENTION A 360°

Organisé pour intervenir dans un périmètre d'action large (Métropole et Outre-mer), Claisse & associés a mis au point des méthodes de travail efficaces.

■ **MODE PARTENAIRE**

Gestion globale des problématiques quotidiennes du client.

■ **MODE PROJET**

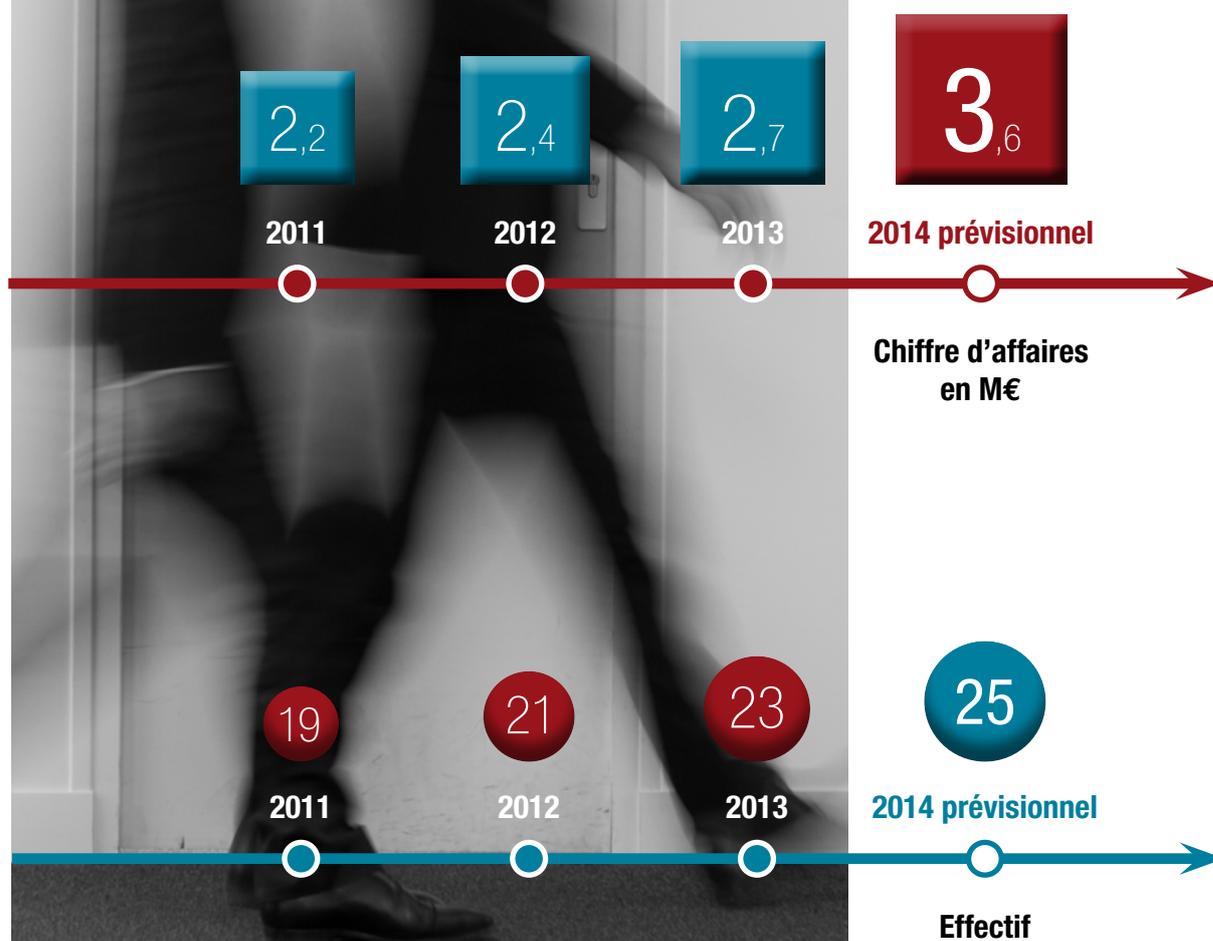
Expertise juridique et sécurisation des projets et des procédures, notamment dans le cadre de groupements pluridisciplinaires.

GESTION RH

Pour préserver le lien de confiance privilégié avec ses clients, les associés sont particulièrement à l'écoute de leurs collaborateurs. Cet investissement fort dans le capital humain permet à Claisse & associés de constituer des équipes stables, soudées et adaptées aux problématiques des clients. La force de la société sont ses hommes et femmes.

ORGANISATION

+25% DE CROISSANCE
sur les trois derniers exercices.



UNE ÉQUIPE SOLIDE
de collaborateurs et salariés.

DYNAMIQUE

ILS NOUS FONT CONFIANCE

Etat

Collectivités territoriales

Etablissements et entreprises publics,
établissements de santé et chambres consulaires

Sociétés d'économie mixte locales

Sociétés publiques locales

Sociétés commerciales

Compagnies d'assurance

Fondations, associations
et autres organismes sans but lucratif

Syndicats professionnels

Pour en savoir plus :

www.claisse-associes.com

Siret : 43227207800028 - RCS Paris D 432 272078



PRENEZ PLACE

PARIS

169, boulevard Haussmann

75008 PARIS

Tél. 01.44.29.99.20

Fax. 01.47.54.00.84

LYON

139, rue Vendôme

69006 LYON

Tél. 04.78.24.29.07

Fax. 04.78.24.28.90